



# L'Info-Relais

Bientôt les vacances pour se reposer et le doux soleil pour se réchauffer.

Mais avant de partir vous reposer, je vous propose encore quelques rendez-vous que vous retrouverez à l'intérieur de ce journal.

Le prochain numéro arrivera en septembre, aussi je profite de celui-ci pour souhaiter bonne route à tous les enfants qui ont animé le relais de leur présence cette année et qui prendront prochainement le chemin de l'école.

Bonne lecture et bonnes vacances à vous tous !

Hélène

Et les animatrices Relais Familles Rurales

## Le Relais Familles Assistantes Maternelles de la CCPR et de la CCSH

17 Rue de Lattre de Tassigny 25210 LE RUSSEY  
3 Rue du Clos Pascal 25190 SAINT HIPPOLYTE

03 81 43 89 51  
[relais.ccpr.ccs@famillesrurales.org](mailto:relais.ccpr.ccs@famillesrurales.org)

### Les horaires du relais

**!** Modification des permanences à compter du 1er mai 2018

#### Mardi:

14h-17h téléphone + visite Le Russey  
17h-19h rendez-vous Le Russey

#### Jedi:

14h-16h téléphone + visite St Hippolyte  
16h-17h rendez-vous St Hippolyte

#### Vendredi:

9h-12h téléphone + visite Le Russey  
13h-15h téléphone + visite Le Russey

Possibilité de rendez-vous en dehors des permanences.

### Dans ce numéro :

- Les animations du relais...
- Infos législations
- La Ludothèque P'tidou
- Pour le plaisir

Le journal du Relais  
Familles Assistants Maternels de la CCPR et  
de la CCSH



Le relais sera fermé  
Du 23 juillet au 12 août

## Le jardin des couleurs



J'ai choisi une palette  
Avec trois belles couleurs  
Pour peindre lors d'une fête  
Un jardin rempli de fleurs

Le jaune m'a permis  
De faire un grand soleil  
Le bleu, lui, a servi  
Pour colorier le ciel  
Et le rouge si joli  
Pour les fleurs de merveilles

C'est la fête des fleurs  
En couleur, en couleur  
C'est la fête des fleurs  
En couleur

Je me suis amusée  
Avec ces trois couleurs  
Et les ai mélangées  
Pour faire plein d'autres  
fleurs

Le rouge et le jaune  
Ont fait des fleurs orange  
Le jaune et le bleu  
Ont fait des feuilles vertes  
Et le bleu et le rouge  
Ont fait de belles violettes !

C'est la fête des fleurs  
En couleur, en couleur  
C'est la fête des fleurs  
En couleur...



Paroles : Béatrice Perriot  
Musique : Jérémy Dirat



## Les animations :

Ces temps collectifs gratuits s'adressent aux assistants maternels, parents et gardes à domicile des communes de la CCPR et de la CCSH accompagnés d'enfants de 0 à 6 ans.

Ces rencontres sont conviviales, bienveillantes et permettent à tous les enfants de jouer, de créer des liens, de découvrir des activités.

Ces temps collectifs se déroulent les mardis matin de 9h30 à 11h30 sur différentes communes.

→ 9h30-10h : accueil café

→ 10h-11h : animation

→ 11h-11h30 : jeux libres / rangement

### Mai 2018

- Mardi 15 mai au Russey  
Eveil Yoga : inscription obligatoire  
(voir encadré ci-contre)

→ Maison des services

- Mardi 23 mai à Plaimbois du Miroir  
Atelier d'éveil

→ Mairie

### Juin 2018

- Mardi 5 juin aux Fontenelles  
Atelier d'éveil

→ Salle du Club

- Mardi 12 juin à la Chenalotte  
Atelier d'éveil

→ Salle des fêtes

- Mardi 19 juin au Russey  
Atelier d'éveil

→ Maison des services

- Mardi 26 juin à Plaimbois du Miroir  
Atelier d'éveil

→ Mairie

### Juillet 2018

- Mercredi 4 juillet  
Journée conviviale  
(voir encadré ci-contre)

## Le rendez-vous des assistants maternels !!!

Le métier d'assistant maternel est parfois fatigant, souvent questionnant et le besoin d'échanger avec d'autres professionnels peut s'avérer bénéfique.

Alors, si vous avez envie de venir parler de votre quotidien, d'évoquer votre réalité de tous les jours et de prendre un peu de recul sur l'exercice de ce beau métier, venez rejoindre le groupe d'**analyse de la pratique** animé par

Cécile LINTZ.

(Merci de vous inscrire auprès du relais avant le 30 juin.

Inscription pour un cycle de 4 séances

à raison d'une séance par trimestre au Russey)

## Eveil Yoga avec « Douce Heure »

Mardi 15 mai à 10h au Russey

Nombre de place limité (Inscription obligatoire)

Séance adaptée aux enfants de 12 mois à 3 ans.

L'éveil yoga apporte de la détente, confiance, créativité à l'enfant ..tout en s'amusant ! A partager avec un adulte.

## Formations professionnelles

→ Prendre soin de soi pour prendre soin des autres

Samedis 3 novembre et 1er décembre 2018 à Maîche

→ Apprentissage de la langue des signes française

Samedis 19 mai, 2 -16 -23 juin et 7 juillet 2018 à Morteau

→ Apprentissage de la langue des signes française niveau 2

Samedis 6 et 20 octobre, 10 et 24 novembre, 8 décembre 2018 au Russey

N'hésitez pas à contacter le relais pour vous inscrire à l'une de ces formations ou pour toute information complémentaire.

## Journée conviviale



Au programme :

1. Jeux d'extérieur et jeux d'eau proposés par la ludothèque P'tidou

2. Pique nique (repas tiré du sac)

Apporter vos couvertures pour vous installer et prévoir crème solaire et chapeau !

En cas de mauvais temps la journée se déroulera à l'annexe de la salle des fêtes du Russey.

Inscription souhaitée avant le 27 juin.

Mercredi 4 juillet  
À Bonnetage  
(derrière la Mairie)

## Infos législations :

### *Les transports et déplacements*

L'assistant maternel doit toujours être présent aux côtés des enfants en cas de déplacement en voiture. Le conjoint peut conduire les enfants mais en présence de l'assistant maternel et sous couvert d'une assurance. Même si les parents ont signé une autorisation permettant au conjoint de conduire les enfants lors de déplacement, cette autorisation n'a pas de valeur juridique. Seul l'assistant maternel est responsable des enfants qu'il accueille.

L'attestation d'assurance doit mentionner que l'assurance couvre l'assistant maternel en tant que conducteur mais aussi son conjoint, si c'est lui qui conduit. En cas d'accident, si la déclaration n'a pas été faite auprès de l'assurance, l'assurance indemniserait les parents des enfants mais se retournerait contre l'assistant maternel.

*Pour plus de renseignements : décret n°2012-364 du 15 mars 2012 relatif au référentiel fixant les critères d'agrément des AM et sous section 5. et art. L421-3 du code de l'action sociale des familles.*

### *Déclaration de revenus*

Vous allez prochainement recevoir votre relevé d'imposition. En tant qu'assistant maternel, vous avez la possibilité de choisir entre le régime général ou le régime particulier (abattement forfaitaire calculé sur le montant du smic en vigueur).

Pour tout renseignement complémentaire,  
contacter le Centre des Impôts au :  
03 81 67 30 13

### *Obligation envers la PMI, quelques rappels*

Les assistants maternels sont tenus d'informer les services de la PMI :

- ⇒ de tout changement d'adresse
- ⇒ de la naissance d'un enfant, de l'adoption ou de l'arrivée d'un autre enfant âgé de moins de 3 ans.
- ⇒ De tout changement de situation familiale,
- ⇒ de tout incident ou accident graves survenus à un mineur confié.

### *L'indemnisation maladie IRCEM désormais automatique*



Une bonne nouvelle pour les parents et les assistants maternels : il n'y a plus qu'une démarche à faire en cas de maladie de l'assistant maternel pour que soit versée l'indemnité complémentaire de l'IRCEM. Il suffit tout simplement de transmettre les papiers d'arrêt maladie de plus de 3 jours, à la CPAM (Caisse Primaire d'Assurance Maladie). Cette dernière se charge de transmettre l'information à l'IRCEM, qui indemnise directement l'assistant maternel. Cela simplifie les démarches et permet même, aux assistants maternels qui ne connaissent pas ce versement complémentaire ou oublie d'en faire la demande, de le percevoir !

**Effectif à partir de mi-2018. En attendant, continuez à transmettre le bordereau habituel à l'IRCEM en cas d'arrêt de travail !**

Pour toute information complémentaire, contacter l'IRCEM au 0980 980 990.

TOUS FAMILLE  
Une semaine pour et avec les parents  
BESANÇON ET SES ENVIRONS  
DU 22 AU 26 MAI 2018

Retrouvez le PROGRAMME DES ÉVÉNEMENTS sur la page FACEBOOK Tous\_famille

CONFÉRENCES  
EXPOSITIONS  
ATELIERS  
ANIMATIONS  
CAFÉ DES PARENTS

## Pour le plaisir !

### Gâteau chocolat/courgette

#### Ingrédients:

- 3 œufs
- 80g de sucre
- 100g de farine
- 200 à 250g de courgettes
- 200g de chocolat noir
- 2 càc de levure chimique

#### Préparation

- Préchauffez votre four à 180°C
- Faites fondre le chocolat au bain marie ou au micro-onde
- Fouettez les œufs avec le sucre jusqu'à ce que le mélange devienne un peu mousseux
- Pelez et râpez la courgette
- Ajoutez le chocolat fondu et la courgette râpée au mélange
- Incorporez la farine et la levure
- Versez la préparation dans votre moule préalablement beurré
- Enfourez 20 à 25 minutes



### Ludothèque P'tidou

La Ludothèque P'tidou vient à votre rencontre sur la commune du Russey.

Les enfants peuvent venir jouer à la ludothèque, recevoir des explications sur les règles de jeux par Emmanuelle, découvrir de nombreux jeux et jouets et même en louer pour prolonger le jeu à la maison !

Le jeudi 24 mai de 16h à 18h  
Le jeudi 14 juin de 9h à 11h30 et de 16h à 18h  
Le jeudi 28 juin de 16h à 18h  
Le jeudi 12 juillet de 9h à 11h30 et de 16h à 18h

Lieu : salle annexe de la salle des fêtes du Russey

Pour connaître les tarifs des animations, merci de contacter la ludothèque par mail : [ludo.ptidou@famillesrurales.org](mailto:ludo.ptidou@famillesrurales.org)



## Mai

Au mois de Mai,  
Fais ce qu'il te plaît  
Le temps le permet.  
Le muguet naît.  
Le pissenlit se pare d'or.  
Fané, il apprendra à voler.  
Et l'on verra dans le ciel  
Des milliers d'ombrelles.

### Le jardin en cagette

Le jardin est l'occasion pour les enfants de vivre de nombreux moments ludiques. Cela leur permet de voir les légumes autrement, en les plantant, les observant pousser...

Jardiner est aussi un moment propice à l'éveil de nombreux sens : toucher les graines, l'herbe, la terre... Sentir les aromates... Goûter les tomates, les cerises, les fraises...

Sans oublier les temps de jeux que le jardin peut offrir : creuser, transvaser, patouiller...

#### Matériel :

- Petite cagette
- Sac poubelle
- Agrafes
- Billes d'argile
- Feutre géotextile
- Terre, terreau, compost
- Graines.



#### Réalisation :

1. Dans un premier temps, disposez un sac poubelle sur une cagette et agrafez-le sur les côtés.
2. Recouvrez le fond de la cagette avec des billes d'argile.
3. Couvrez de feutre géotextile (vous pouvez en trouver dans les magasins de jardinage).
4. Ajoutez un mélange avec de la terre et du terreau, éventuellement du compost puis plantez vos graines !

Retrouvez toutes les informations des  
Relais Familles Rurales du Doubs sur le web :  
[https://www.famillesrurales.org/  
relais\\_petite\\_enfance\\_franche\\_comte](https://www.famillesrurales.org/relais_petite_enfance_franche_comte)

